



## LE CPAS DE SERAING RECRUTE

### 1 Assistant(e) social(e) d'antenne (H, F, X) temps plein

---

#### Missions principales

La mission du Service social du CPAS est reprise dans l'article 47 §1 de la Loi organique :

*Le Travailleur Social a pour mission d'aider les personnes et les familles à surmonter ou à améliorer les situations critiques dans lesquelles elles se trouvent, et cela dans le cadre de l'objectif général du CPAS permettant notamment à chacun de mener une vie conforme à la dignité humaine.*

- Informer le public faisant appel au service
- Assurer les permanences sociales
- Enregistrer les nouvelles demandes, ouvrir les dossiers
- Répondre aux demandes d'aide urgente
- Constituer le dossier social (enquête sociale, visite à domicile, rapport social, bilan social, proposition d'aide) et récolter toutes les informations utiles pour présentation au Comité spécial du service social
- Assurer le suivi social en exécution des décisions
- Orienter vers les services spécialisés du CPAS (médiation de dettes, énergie, réinsertion) et travailler en synergie avec ces différents services
- Elaborer et définir les objectifs (prioritaires, secondaires) et démarches à accomplir par la personne, sa famille au besoin sous forme d'un Projet individualisé d'intégration sociale
- Etc.

#### Compétences requises

- Diplôme requis : Graduat ou bachelier d'assistant(e) social(e)
- Disponibilité
- Sens de l'écoute
- Capacités d'adaptation
- Respect du secret professionnel
- Conscience et rigueur professionnelle

**Entrée en fonction** : Immédiate

**Offre**

- CDD de 38 heures/semaine
- Carrière plane selon les règles de la Révision Générale des Barèmes (R.G.B) – Echelle de départ minimum (B1) de 18.026,82€ hors index (à l'indice 138.01) à maximum 29.105,91€ hors index (B3)
- Horaire souple (8h par jour à prester avec une entrée en service entre 7h00 et 9h00 et une sortie de service entre 16h00 et 18h00)
- Pécule de vacances et allocation de fin d'année
- Reprise de l'ancienneté barémique acquise chez les employeurs précédents (plafond de 6ans dans le secteur privé subventionné et illimité dans le secteur public)
- Panel de formations offertes par l'employeur sur base d'un plan de formation arrêté par le Comité de Direction
- 40 jours de congés par an (20 jours de congés annuels – 8 jours de congés annuels supplémentaires – 12 jours de congés de compensation)
- Ambiance agréable au sein d'une équipe dynamique
- CDI possible au terme de la première année
- Remboursement à 100% des titres de transport en commun et/ou Remboursement des frais de déplacement dans le cadre des missions de services
- Assurance OMNIUM dégâts matériels dans le cadre des missions de service
- Assurance pension complémentaire (second pilier)
- Avantages liés au service social du Personnel

**Intéressé(e) ?** Envoyez votre curriculum vitae et une lettre de motivation à l'adresse [personnel@seraing-cpas.be](mailto:personnel@seraing-cpas.be) pour le 21/06/2024 au plus tard.

**Pour toutes informations complémentaires concernant la fonction, contactez :**

Madame Arielle DELVAUX, Directrice de l'Action social f.f.

Tél : 04/279.06.41 – [arielle.delvaux@seraing-cpas.be](mailto:arielle.delvaux@seraing-cpas.be)

**Pour toutes informations complémentaires concernant la procédure de sélection, contactez :**

Monsieur Dominique BORAL, Chef de Division Service du Personnel f.f.

Tél : 04/279.09.63 – [dominique.boral@seraing-cpas.be](mailto:dominique.boral@seraing-cpas.be)